

Consignes de rédaction du rapport

Troisième année (1ère année du contrat)

1. Consignes

- Le rapport est à rendre au plus tard le 13 mai 2024.
 - Une version papier, à destination du.de la président.e du jury, est à déposer au secrétariat de l'alternance.
 - Selon un accord préalable entre l'apprenti.e et le.la tuteur.rice académique, une deuxième version destinée au.à la tuteur.rice peut :
 - Lui être envoyée en format électronique (PDF) en mettant en copie le secrétariat (secretariat-app.polytech@universite-paris-saclay.fr)
 - Ou bien être déposée au secrétariat en format papier.

Deux points de pénalité seront retirés par jour de retard, et au-delà de 5 jours, l'UE [Période en entreprise] ne sera pas validée (conformément aux MCC).

- Le rapport doit faire 20 à 25 pages de l'introduction à la conclusion (police 11, interligne simple).
- Les apprenti.e.s devront être mesuré.e.s dans l'utilisation de figures de manière à assurer un équilibre texte/figures pertinent.
- Le rapport est noté sur 20 (cf. grille d'évaluation). La note est attribuée par le jury de soutenance comprenant le.la président.e du jury, le.la maitre.sse d'apprentissage et le.la tuteur.rice académique de l'apprenti.e ainsi que d'autres enseignant.e.s de l'école.

NB : les apprenti.e.s doivent tenir compte des délais de relecture imposés par l'entreprise d'accueil pour être en mesure de rendre leur travail à la date fixée.

2. Contenu et organisation des parties

Le rapport doit comporter les éléments suivants :

Contenu du rapport

- Remerciements
- Résumé et abstract, mots clés
- Sommaire
- Introduction
- Développement
 - a. Présentation de l'apprenti.e, de l'entreprise d'accueil et place de l'apprenti.e dans l'entreprise
 - b. Présentation des activités (existant, problématique, organisation dans le temps)
 - c. Présentation des missions : mise en relief des missions principales
 - d. Analyse et résultats
 - e. Retour d'expérience sur l'apprentissage
- Conclusion
- Lexique
- Sources
- Liste des figures (les figures dans le corps du texte doivent être référencées)
- Annexes (si besoin)

Mise en page

- Numérotation des pages
- En-tête et pied de page
- Page de couverture avec les logos
- Mise en page soulignant clairement les différentes parties
- Présence de paragraphes, de titres et de sous titres
- Soin de la syntaxe et respect de l'orthographe
- Impression en recto-verso